



Distr. LIMITÉE

UNEP(DEPI)/CAR WG.45/3 Rev.5

7 novembre 2025

Original : ANGLAIS

Onzième réunion du Comité consultatif scientifique et technique (STAC) du Protocole relatif aux aires et à la vie sauvage spécialement protégées (SPAW) dans la région des Caraïbes

Panama City, Panama,
30 juin 2025 - 3 juillet 2025

**PLAN DE TRAVAIL POUR LE SOUS-PROGRAMME RELATIF AUX « ZONES
ET A LA VIE SAUVAGE SPÉCIALEMENT PROTÉGÉES » POUR
L'EXERCICE
BIENNAL 2026 – 2027**

Préparé par le Secrétariat et le SPAW-RAC sur la base des recommandations et des décisions des réunions STAC10 et COP12 du SPAW, et des résultats des activités du Plan de travail 2023-2024 (2025) pour le SPAW et d'autres questions régionales et internationales émergentes pertinentes.

Cette réunion est organisée de manière hybride. Les délégués sont priés d'accéder à tous les documents de la réunion par voie électronique pour les télécharger si nécessaire.

Contenu

SIGLES	iii
1. INTRODUCTION.....	1
2. DOMAINES THÉMATIQUES	2
2.1. Coordination des programmes et partenariats stratégiques	2
2.1.1. Objectifs stratégiques, cibles, principales activités et livrables attendus	3
2.1.2. SPAW Programme Personnel	6
2.1.3. Budget proposé (indicatif).....	7
2.2.1. Objectifs stratégiques, cibles, principales activités et livrables attendus	8
2.2.2. Budget proposé (indicatif).....	10
2.3. Conservation des espèces menacées et en voie de disparition	10
2.3.1. Objectifs stratégiques, cibles, principales activités et livrables attendus	11
2.3.2. Budget proposé (indicatif).....	12
2.4. Conservation, restauration et utilisation durable des écosystèmes côtiers et marins	12
2.4.1. Objectifs stratégiques, cibles, principales activités et livrables attendus	13
2.4.2. Budget proposé (indicatif).....	15
3. CONCLUSION	15
ANNEXE I : APERÇU DES PROJETS SOUTENANT LA MISE EN ŒUVRE DU PROTOCOLE SPAW, SOULIGNANT LA RESPONSABILITÉ DU SECRÉTARIAT ET DU SPAW-RAC.....	17
ANNEXE II. BUDGET DU SOUS-PROGRAMME SPAW POUR L'EXERCICE BIENNAL 2026-2027	19
ANNEXE III : LISTE DES ACTIVITÉS NON FINANCÉES.....	20

SIGLES

AEC	Association des États de la Caraïbe
AMEP	Évaluation et gestion de la pollution de l'environnement
EB-CLME+	Économie bleue – Projet sur les grands écosystèmes marins du plateau des Caraïbes et du nord du Brésil
CaMPAM	Réseau et forum sur la gestion des aires marines protégées des Caraïbes
CARICOM	Communauté des Caraïbes
CARDIQUE	Corporation Autonome Régionale du Canal del Dique
CARSUCRE	Corporation autonome régionale de Sucre
CDB	Convention sur la diversité biologique
CCED	Commission centraméricaine de l'environnement et du développement
CONABIO	Commission nationale pour la connaissance et l'utilisation de la biodiversité (Mexique)
COP	Conférence des Parties
CRFM	Mécanisme régional des pêches des Caraïbes
DEAL	Direction de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire et du Logement (Guadeloupe)
UE	Union européenne
GCRMN	Réseau mondial de surveillance des récifs coralliens
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
GoM LME	Grand écosystème marin du golfe du Mexique
ICRI	Initiative internationale pour les récifs coralliens
UICN	Union internationale pour la conservation de la nature
LAQUE	Amérique latine et Caraïbes
LBS RAC	Centre d'activités régionales pour les sources terrestres de pollution marine
MoU	Protocole d'entente
SPANB	Stratégie et plan d'action nationaux pour la biodiversité
ONG	Organisation non gouvernementale
NOAA	Administration nationale océanique et atmosphérique
OECO	Organisation des États des Caraïbes orientales
AMCEZ	Autres mesures de conservation efficaces par zone
OCM	Mécanisme de coordination océanique
OFB	Office français de la biodiversité
OSPESCA	Organisation des pêches et de l'aquaculture de l'Amérique centrale
APMC	Aire protégée marine et côtière
PROCARIBE+	Projet de protection et de restauration du capital naturel de l'océan dans les Caraïbes
RAR	Réseau d'activités régionales
RLE	Liste rouge des écosystèmes
RSSD	Orientations stratégiques pour les mers régionales
SIMAR	Système d'Information Maritime et Côtier
SPAW	Zones et faune spécialement protégées
SPAW-RAC	Centre d'activités régionales pour protocole SPAW
STAC	Comité consultatif scientifique et technique

FdF	Formation des formateurs
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
UNOPS	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets
VNU	Volontaires des Nations Unies
GRC	Grande R�gion des Cara�bes
COPACO	Commission des p�ches de l'Atlantique Centre-Ouest
WIDECAST	R�seau �largi de conservation des tortues marines des Cara�bes
WWF	Fonds mondial pour la nature

PLAN DE TRAVAIL POUR LE SOUS-PROGRAMME RELATIF AUX ZONES ET A LA VIE SAUVAGE SPÉCIALEMENT PROTÉGÉES POUR L'EXERCICE BIENNAL 2026-2027

1. INTRODUCTION

1. Ce plan de travail couvre l'exercice biennal 2026-2027 et définit les priorités du Programme régional relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées dans la région des Caraïbes (SPAW). Au cours de cette période, le plan de travail sera axé sur les activités qui soutiennent la mise en œuvre du Protocole SPAW, les recommandations du STAC et les décisions de la Conférence des Parties pour le sous-programme SPAW, ainsi que sur sa coordination avec d'autres programmes et organisations régionaux et mondiaux impliqués dans la conservation et la gestion de la biodiversité - en particulier en ce qui concerne les aires protégées et la faune sauvage - qui complètent et contribuent à la réalisation des objectifs du SPAW, le cas échéant.
2. Il reflète les efforts en cours pour intégrer davantage les sous-programmes SPAW et AMEP, renforcer la coordination avec le SPAW-RAC et s'aligner sur la Stratégie régionale et le Plan d'action pour l'évaluation, la protection et/ou la restauration des habitats marins clés dans la grande Région Caraïbe 2021-2030. Le plan de travail contribue à la Stratégie à moyen terme de la Convention de Carthagène (2023-2030), au Plan stratégique du SPAW-RAC 2023-2028, aux Orientations stratégiques pour les mers régionales 2026-2029 actualisées (RSSD 2026-2029), ainsi qu'à la Stratégie à moyen terme du PNUE (2026-2029).
3. Le Protocole SPAW est entré en vigueur le 18 juin 2000. Avec l'adhésion la plus récente de Saint-Kitts-et-Nevis en 2024, un total de dix-neuf (19) gouvernements sont actuellement Parties contractantes au Protocole : Bahamas, Barbade, Belize, Colombie, Cuba, République dominicaine, France, Grenade, Guyana, Honduras, Pays-Bas, Nicaragua, Panama, Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les Grenadines, États-Unis d'Amérique, Trinité-et-Tobago, et le Venezuela.
4. Les objectifs du sous-programme SPAW sont les suivants :
 - a) Accroître la couverture et renforcer la gestion efficace des aires marines et côtières protégées et des espèces dans les cadres nationaux et régionaux de la Grande Région des Caraïbes (GRC) ;
 - b) Promouvoir le rétablissement et la conservation à long terme des espèces marines et côtières menacées et en voie de disparition, et favoriser l'utilisation durable de la biodiversité comme stratégie pour prévenir d'autres déclin et pertes ;
 - c) Renforcer les capacités régionales de coordination, d'échange d'informations, de formation et d'assistance technique à l'appui des efforts nationaux de conservation de la biodiversité marine et côtière dans le plein respect de la souveraineté des Parties contractantes ; et
 - d) Favoriser les synergies et la coopération avec les traités et initiatives internationaux pertinents relatifs à la biodiversité, le cas échéant, pour faire progresser les objectifs du Protocole SPAW.

5. Le présent plan de travail vise à assurer la poursuite réaliste et l'expansion stratégique des initiatives et des tâches lancées dans le cadre du plan de travail 2023-2024 (2025) (UNEP(DEPI)/CAR WG.43/3 Rev.1), sur la base de la disponibilité des ressources humaines et financières prévues. Il a été préparé par le Secrétariat de la Convention de Carthage (administré par le PNUE) et le SPAW-RAC, en tenant compte des décisions et recommandations des réunions précédentes du Protocole SPAW - y compris les Conférences des Parties (COP) et les Comités consultatifs scientifiques et techniques (STAC) - ainsi que des questions pertinentes aux niveaux régional et mondial alignées sur les objectifs du Protocole et du Programme SPAW, et les contributions reçues des partenaires.
6. Dans ce contexte, le plan de travail vise également à promouvoir et à intégrer l'approche de gestion écosystémique (AGE) pour lutter contre la dégradation des services écosystémiques prioritaires. Cet objectif sera poursuivi, en partie, grâce à une collaboration renforcée avec le Sous-programme d'évaluation et de gestion de la pollution de l'environnement (AMEP) du Secrétariat de la Convention de Carthage, compte tenu de la nature interdépendante de la perte de biodiversité et des pressions liées à la pollution dans les environnements côtiers et marins.
7. Le Plan de travail vise en outre à contribuer à la conservation de la biodiversité et à l'utilisation durable des ressources côtières et marines, tout en répondant aux défis plus larges du développement durable et en reconnaissant l'interdépendance et la nature multidimensionnelle des systèmes écologiques et sociaux. Le plan de travail comprend quatre (4) grands domaines thématiques :
 - a) **Coordination du programme et partenariats stratégiques** : Supervision de la mise en œuvre globale du plan de travail du SPAW, y compris la coordination avec les Parties contractantes et les partenaires, l'établissement de rapports, la mobilisation des ressources et la communication.
 - b) **Renforcement des aires protégées dans la GCR** : Y compris le soutien à la création de nouvelles aires protégées (AP) et d'autres mesures de conservation efficaces par zone, l'expansion et le renforcement des aires existantes, et le renforcement des réseaux régionaux d'AP tels que le réseau des AP inscrits au protocole SPAW et le réseau CaMPAM, ainsi que la collaboration avec d'autres réseaux régionaux et mondiaux d'AP. Les activités comprennent également la formation et le renforcement des capacités pour la gestion des aires protégées et l'élaboration de lignes directrices régionales pour promouvoir des pratiques efficaces, fondées sur la science et harmonisées en matière d'aires protégées.
 - c) **Conservation des espèces menacées et en voie de disparition** : Y compris l'élaboration et la diffusion de lignes directrices de gestion propres à l'espèce, et la mise en œuvre de mesures visant à soutenir le rétablissement, la protection et l'utilisation durable des espèces, le cas échéant.
 - d) **Conservation, restauration et utilisation durable des écosystèmes côtiers et marins** : Y compris les récifs coralliens, les mangroves et les herbiers marins, grâce à l'application d'une approche de gestion écosystémique (EBM) pour faire face aux menaces écosystémiques, renforcer la résilience et maintenir les services écosystémiques essentiels, ainsi que pour aborder les impacts et la gestion des afflux de sargasses.

2. DOMAINES THÉMATIQUES

8. Les sections suivantes résument les objectifs stratégiques, les cibles, les principales activités, les résultats attendus et le budget consacré des quatre domaines du sous-programme SPAW pour l'exercice biennal 2026-2027, y compris les principales actions menées dans le cadre de grands projets et les efforts de coordination intersectorielle.

2.1. Coordination des programmes et partenariats stratégiques

9. La composante coordination du programme et partenariats stratégiques est essentielle à la mise en œuvre effective du Protocole SPAW et de son sous-programme associé. Ce thème englobe la coordination opérationnelle quotidienne, l'engagement stratégique avec les Parties Contractantes et les partenaires, la

mobilisation des ressources et le soutien aux processus environnementaux régionaux et mondiaux. Il comprend également la supervision de la planification, de l'établissement de rapports, des communications et des mécanismes de participation des parties prenantes du Programme SPAW, qui sont essentiels pour atteindre les objectifs du Protocole et renforcer sa visibilité et son impact dans la grande région des Caraïbes.

10. Pour l'exercice biennal 2026-2027, les activités menées au titre de ce thème seront axées sur la promotion de la ratification du Protocole SPAW, le maintien d'une coordination solide entre toutes les composantes du programme, l'alignement des stratégies nationales sur la biodiversité avec le Protocole SPAW et le renforcement de la collaboration avec les partenaires régionaux existants et nouveaux. Il s'agit notamment d'une coopération renforcée avec le SPAW-RAC, le sous-programme AMEP, les réseaux d'activités régionales (RAR) du protocole SPAW, la société civile et les organisations mondiales liées à la biodiversité, ainsi que l'obtention de nouvelles sources de financement pour assurer la durabilité et l'efficacité des opérations du SPAW.

2.1.1. Objectifs stratégiques, cibles, principales activités et livrables attendus

THEME A. Coordination des programmes et partenariats stratégiques				
Objectifs stratégiques :				
1. Promouvoir la ratification du Protocole SPAW par les Parties non contractantes				
2. Superviser les activités quotidiennes et la coordination des projets et des activités du sous-programme SPAW.				
3. Renforcer les mécanismes de gouvernance régionaux et nationaux, la disponibilité des ressources et la capacité de mise en œuvre et de respect du Protocole SPAW, des stratégies nationales et régionales approuvées, des plans d'action pour la conservation de la biodiversité marine et côtière, de l'utilisation durable et de la promotion des économies fondées sur les océans et des principes de l'économie bleue.				
4. Mobiliser des ressources supplémentaires pour la mise en œuvre des projets et activités non financés du programme SPAW.				
5. Renforcer les synergies et la collaboration avec le SPAW-RAC, le sous-programme AMEP, les RAR du protocole SPAW et, le cas échéant, les partenaires internationaux et régionaux pertinents et les organisations actives dans la région des Caraïbes en matière de conservation et d'utilisation durable de la biodiversité côtière et marine.				
Cibles pour 2026-2027:				
1. Promouvoir la ratification du Protocole SPAW d'au moins un pays en menant des activités de sensibilisation ciblées et en partageant des informations actualisées sur la ratification avec les neuf Parties non contractantes d'ici la fin de 2027.				
2. Assurer une coordination efficace du sous-programme SPAW en mettant en œuvre et en rendant compte d'au moins 80 % des activités décrites dans le plan de travail 2026-2027.				
3. Renforcer la gouvernance et les capacités de mise en œuvre du protocole SPAW en aidant au moins trois Parties contractantes à aligner les stratégies ou cadres nationaux de biodiversité sur le Protocole.				
4. Mobiliser des ressources supplémentaires pour les activités non financées du sous-programme SPAW par l'élaboration et la soumission d'au moins deux propositions de financement ou notes conceptuelles en collaboration avec des partenaires d'ici 2027.				
5. Renforcer la collaboration avec le SPAW-SPAW, l'AMEP, les RAR et, le cas échéant, d'autres partenaires en mettant en œuvre au moins dix initiatives conjointes qui soutiennent directement les objectifs et la mise en œuvre du Protocole SPAW, tout en favorisant la participation des parties prenantes dans l'ensemble de la région des Caraïbes.				
Activités principales	Projet(s)	Pilote	Partenaires	Produits attendus
Promouvoir la ratification du Protocole SPAW par les Parties non contractantes.	Sous réserve de la disponibilité des fonds	Secrétariat de la Convention de Carthagène	SPAW-RAC	a) Au moins une nouvelle ratification du Protocole SPAW soutenue par des activités d'engagement ciblées.
		Secrétariat de la Convention de Carthagène	SPAW-RAC	b) Présenté le Protocole SPAW dans au moins trois forums régionaux ou internationaux.
		Secrétariat de la Convention de Carthagène	SPAW-RAC	c) Élaboration d'un programme de sensibilisation visant à promouvoir la ratification, comprenant des orientations techniques et des documents de communication, et diffusion auprès des neuf Parties non contractantes.
	Réunion en personne sous réserve de la disponibilité des fonds	Secrétariat de la Convention de Carthagène	SPAW-RAC	a) Le 12e STAC SPAW s'est réuni (en personne) avec les rapports officiels et les recommandations finalisés et distribués dans les délais établis avant la COP.

Poursuivre l'application du Protocole SPAW et l'élaboration de son sous-programme régional.	Fonds d'affectation spéciale (sous réserve des contributions des pays)	Secrétariat de la Convention de Carthagène	SPAW-RAC	a) La 14e COP SPAW s'est réunie avec des rapports officiels et des décisions finalisés et distribués dans les 6 mois suivant la réunion.
	Sous réserve de la disponibilité des fonds	Secrétariat de la Convention de Carthagène	SPAW-RAC, - Parties contractantes	a) Elaboré au moins quatre produits de sensibilisation (p. ex., fiches d'information, courtes vidéos) ciblant chaque année les décideurs et la société civile.
		Secrétariat de la Convention de Carthagène	SPAW-RAC	b) Avoir trouvé au moins un nouveau partenaire financier et soumis deux propositions.
		Secrétariat de la Convention de Carthagène	SPAW-RAC	c) Le site web du Secrétariat est mis à jour tous les mois avec des informations sur les projets, les activités et les résultats du sous-programme SPAW.
		SPAW-RAC	Secrétariat de la Convention de Carthagène	d) Selon l'activité des membres, les messages hebdomadaires sont maintenus sur la liste de diffusion du CaMPAM pendant toute la période. e) Préparation et diffusion de numéros trimestriels du bulletin d'information du sous-programme SPAW, et mise à jour tous les trois mois du site Web du SPAW-RAC, avec des informations sur les projets, les activités et les résultats du sous-programme SPAW.
Fournir un soutien du Secrétariat de la Convention de Carthagène aux Groupes de travail de la SPAW sur les aires protégées, les espèces, les exemptions et les sargasses.	Fonds opérationnels du SPAW-RAC	SPAW-RAC	Parties contractantes, membres du Groupe de travail, Secrétariat de la Convention de Carthagène	a) Au moins quatre réunions de groupes de travail (pour chaque groupe de travail) et consignées dans un procès-verbal.
			Membres du groupe de travail	b) Rapports finalisés et distribués dans le mois suivant chaque réunion.
			Parties contractantes, Groupe de travail Bers	c) Évaluation par le groupe de travail de toute soumission d'AP et d'espèces par les Parties contractantes
Promouvoir la visibilité et l'intégration des priorités du SPAW dans les principaux cadres de gouvernance régionaux et les organes décisionnels (par exemple, OECS, CARICOM, ACS, CCAD, LAC, OCM), afin de renforcer l'alignement des politiques le cas échéant, de tirer parti des partenariats techniques et financiers et de soutenir la mobilisation de ressources pour la mise en œuvre du Protocole SPAW.	PROCARIBE+	Secrétariat de la Convention de Carthagène	SPAW-RAC, CARICOM, OECS, ACS, CCAD, OCM, Points focaux nationaux	a) Participation à au moins trois réunions de haut niveau ou réunions techniques d'organisations régionales pour présenter les priorités liées au protocole SPAW.
				b) Au moins deux mécanismes de coordination ou actions conjointes explorés ou officialisés (p. ex., protocoles d'entente, points à l'ordre du jour, plans de travail conjoints).
				c) Le protocole SPAW et la Convention de Carthagène sont présentées ou référencées dans les documents politiques ou finaux d'au moins deux processus intergouvernementaux régionaux.
Lancer le processus en vue de l'élaboration éventuelle d'un mécanisme de conformité aux mesures prises en charge par le biais de consultations intergouvernementales.	SPAW	Secrétariat de la Convention de Carthagène	SPAW-RAC, Parties contractantes, experts juridiques et techniques	a) Note conceptuelle sur le développement potentiel d'un mécanisme de conformité axé sur des dispositions facilitantes, non punitives et coopératives visant à promouvoir la mise en œuvre et la conformité, préparée en vue d'être examinée lors de la réunion SPAW STAC12.

Aider les Parties contractantes (sur demande) à mettre à jour et à améliorer la mise en œuvre des stratégies et plans d'action régionaux et/ou nationaux en faveur de la biodiversité (SPANB), intégrant la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine.	Sous réserve de la disponibilité des fonds	Secrétariat de la Convention de Carthagène	SPAW-RAC, SPAW Consortium	a) Sur demande, soutien fourni pour mettre à jour les SPANB dans au moins deux pays.	
Assurer l'élaboration et la coordination en temps opportun et de la coordination des projets, la mise en œuvre, le suivi des progrès par rapport aux objectifs et aux indicateurs, l'évaluation et l'établissement de rapports périodiques.	PROCARIBE+	Secrétariat de la Convention de Carthagène	SPAW-RAC, Agences d'Exécution Partenaires	a) Mise en œuvre en temps opportun de l'initiative UN2UN. b) Suivi auprès des partenaires nationaux et régionaux.	
	GoM LME	Secrétariat de la Convention de Carthagène	SPAW-RAC, Agences d'Exécution Partenaires	a) Mise en œuvre de l'initiative UN2UN en temps opportun. b) Suivi auprès des partenaires nationaux et régionaux. c) Rapports d'étape trimestriels et rapports financiers présentés en temps opportun. d) Participation aux réunions du groupe de coordination du projet.	
	CAMAC	SPAW-RAC	Partenaires régionaux	a) Les activités du projet impliquant le SPAW-RAC sont mises en œuvre en temps opportun. b) Suivi auprès des partenaires nationaux et régionaux. c) Rapports narratifs et financiers trimestriels présentés en temps opportun. d) Participation aux réunions du groupe de coordination du projet.	
	SARGCOOP	SPAW-RAC	Partenaires régionaux	a) Les activités du projet impliquant le SPAW-RAC sont mises en œuvre en temps opportun. b) Suivi auprès des partenaires nationaux et régionaux. c) Rapports d'étape trimestriels et rapports financiers présentés en temps opportun. d) Participation aux réunions du groupe de coordination du projet.	
	Programme de petites subventions SPAW – Selon disponibilité des financements	SPAW-RAC	Secrétariat de la Convention de Carthagène	a) Au moins une nouvelle contribution financière pour soutenir le mécanisme de petites subventions SPAW. b) Au moins un appel à propositions lancé	
				c) Finalisation du processus de sélection et de contractualisation d'au moins 4 projets locaux ou régionaux finalisés. d) Au moins deux séries de suivi technique avec tous les partenaires financés pendant la mise en œuvre.	
	Programme régional d'appui au réseau des gestionnaires d'aires protégées listées par le SPAW dans la région des Caraïbes - Sous réserve de la disponibilité des financements	SPAW-RAC	Partenaires régionaux	a) Collecte de fonds terminée. b) Suivi effectués avec les partenaires régionaux, nationaux et locaux sélectionnés. c) Rapports narratifs et rapports financiers soumis en temps opportun.	
		Secrétariat de la Convention de Carthagène	SPAW-RAC	a) Préparation de nouvelles propositions de projets au FEM sur des sujets liés aux zones spécialement protégées et à la faune sauvage, y compris les impacts des sargasses sur ces zones et la faune sauvage.	
	Fournir une assistance technique et des conseils aux Parties contractantes pour la mise		Secrétariat de la		a) Mises à jour trimestrielles soumises au Bureau du protocole SPAW résumant les progrès accomplis dans la mise en œuvre des décisions du STAC et de la COP.

en œuvre de la Convention de Carthagène et du Protocole SPAW.	Fonds fiduciaire	Convention de Carthagène	SPAW-RAC, RAR	b) Orientations pour la mise en œuvre nationale par les Parties contractantes du Protocole SPAW fournies sous forme de notes d'information et de modèles de documents de Cabinet.
Entreprendre des examens périodiques de la coopération bilatérale avec les organisations partenaires afin d'assurer la conformité avec le mandat du SPAW et de renforcer les synergies qui soutiennent directement la mise en œuvre du Protocole aux niveaux national et régional.	Sous réserve de la disponibilité des fonds	Secrétariat de la Convention de Carthagène	AME mondiaux, Partenaires régionaux, SPAW-RAC	a) Au moins une activité conjointe avec le CRFM et le projet BE-CLME+ pour faire progresser la planification de l'espace marin et la gestion des AMP.
				b) Un examen annuel du protocole d'accord, couvrant au moins trois cadres de coopération.
Faciliter l'établissement de rapports sur les objectifs et indicateurs pertinents en matière d'écosystèmes marins.	PROCARIBE+	Secrétariat de la Convention de Carthagène	SPAW-RAC, Con-Parties contractantes	a) Elaboration du prochain rapport sur l'état des zones de la Convention à l'aide d'une approche d'évaluation intégrée, et avec l'aide d'au moins trois Parties contractantes pour établir des rapports sur les écosystèmes marins conformément aux exigences en matière de rapports au titre de la Convention de Cartagena et du Protocole SPAW.
Aider les Parties contractantes, sur demande, à intégrer la biodiversité marine et les services écosystémiques dans les stratégies nationales d'économie bleue et de développement fondé sur les océans.	PROCARIBE+, SPAW	Secrétariat de la Convention de Carthagène	SPAW-RAC, LBS RAC, OCO, CARICOM, Parties contractantes	a) Au moins deux échanges techniques ou ateliers sur l'intégration de la biodiversité marine dans la planification de l'économie bleue.
				b) Au moins une étude de cas ou un document sur les meilleures pratiques produit sur les approches écosystémiques soutenant les activités économiques basées sur les océans.
Faciliter la coopération avec les projets pertinents et les mécanismes de coordination relatifs à la biodiversité marine.	PROCARIBE+	Secrétariat de la Convention de Carthagène	SPAW-RAC, Partenaires régionaux	a) Participation au Mécanisme de Coordination pour les Océans (en tant que suppléant du Coordinateur).
				b) Participation aux comités et groupes de travail pertinents du siège du PNUE sur la biodiversité marine.
Promouvoir et renforcer la coopération avec les RAR.	N/A	Secrétariat de la Convention de Carthagène et SPAW-RAC	RAR et partenaires régionaux, Consortium SPAW	a) Soutenir les consultations pour la création d'un réseau d'activités régionales sur les mammifères marins, sur la base des recommandations du STAC10 et des décisions de la COP13.
				b) Possible protocole d'accord reconnaissant WIDECASST en tant que réseau d'activités régionales (RAR) pour les tortues marines, suivant les orientations fournies par la COP 13.
Renforcer la collaboration avec les organisations de la société civile (OSC), notamment en encourageant la poursuite de la collaboration avec le Consortium SPAW.	Sous réserve de la disponibilité des fonds	SPAW Consortium	Secrétariat de la Convention de Carthagène, SPAW-RAC	a) Organisation d'au moins deux webinaires conjoints ou échanges techniques avec des OSC sur des thèmes liés à la biodiversité marine.
			Secrétariat de la Convention de Carthagène, SPAW-RAC, Parties contractantes et CBD	b) Analyse de la façon dont l'intégration du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal dans les SPANB soutient la mise en œuvre du Protocole SPAW pour les pays qui sont Parties à la fois à la Convention sur la diversité biologique et au Protocole SPAW, avec des résultats présentés au STAC12 et à la COP14.
				c) Études documentaires sur l'évaluation des facteurs et des implications économiques des changements écosystémiques dans les Caraïbes, avec présentation des résultats au STAC13 et à la COP15.

2.1.2. Personnel du programme SPAW

11. Au cours de la période 2026-2027, la coordination quotidienne de la mise en œuvre du sous-programme SPAW continuera d'être supervisée par l'administrateur de programme SPAW, qui est responsable de la coordination globale des fonctions du Secrétariat du programme et du protocole. Le (la) titulaire sera secondé par

l'assistant du programme SPAW, des administrateurs auxiliaires, des Volontaires des Nations Unies (VNU) et des stagiaires, le cas échéant et selon les disponibilités.

12. Un soutien technique et opérationnel supplémentaire continuera d'être fourni par le Centre d'Activités Régionales pour les SPAW (SPAW-RAC), situé en Guadeloupe et soutenu par le Gouvernement français. Le SPAW-RAC intervient dans le cadre institutionnel de la DEAL Guadeloupe (*La Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement*), représentant local du Ministère français en charge de l'environnement. Le SPAW-RAC se consacre au soutien de la mise en œuvre du protocole SPAW. Son personnel à temps plein comprend un(e) (1) directeur(trice) exécutif(ve), un(e) (1) directeur(trice) adjoint(e), coordonnateur(trice) de programme et un(e) (1) adjoint(e) administratif(ve) financé par le ministère français de la Transition écologique. L'équipe est également appuyée par des chargés de projet dont les rôles dépendent des financements disponibles pour les projets. En 2025, l'équipe comprend trois (3) agents supplémentaires soutenus par contrat avec l'UE, le ministère français et le PNUE, et travaillant sur des domaines clés tels que la mégafaune marine, les écosystèmes marins (récifs coralliens et sargasses) et les aires protégées. On trouvera à l'annexe I des précisions sur la répartition des responsabilités entre l'équipe SPAW du Secrétariat de la Convention de Carthage et l'équipe du SPAW-RAC en ce qui concerne la coordination des projets.

2.1.3. ***Budget proposé (indicatif)***

Activité	Budget 2026			Budget 2027		
	FCT	Autres contributions	Coût total	FCT	Autres contributions	Coût total
Salaire du responsable de programme/assistant de programme (SM) et autres frais connexes	250,860.00	-	250,860.00	250,860.00	-	250,860.00
Salaire du directeur/directeur adjoint/assistant (SM) et autres frais de soutien du SPAW-RAC	-	456,500.00 ¹	456,500.00	-	456,500.00 ¹	456,500.00
Préparatifs des réunions COP14 et STAC12	-			79,656.00	67,800.00	147,456.00
TOTAL (USD)	250,860.00	456,500.00	707,360.00	330,516.00	524,300.00	854,816.00

¹ Y compris le financement de la France par l'intermédiaire du SPAW-RAC

13. L'annexe II présente le budget consolidé couvrant tous les domaines thématiques et toutes les activités relevant du plan de travail du Protocole SPAW, offrant un aperçu des ressources nécessaires à la mise en œuvre. Les activités qui n'ont pas reçu de financement sont énumérées à l'annexe III, où elles sont identifiées comme prioritaires pour la mobilisation des ressources, tout en soulignant que des fonds seront nécessaires non seulement pour mettre en œuvre les activités elles-mêmes, mais aussi pour répondre aux besoins à court terme en personnel au Secrétariat et au SPAW-RAC, essentiels à leur exécution.

2.2. Renforcement des aires marines et côtières protégées (AP) dans la région des Caraïbes

14. Le domaine thématique du renforcement des aires protégées dans le cadre de laGRC se concentre sur le soutien à la création, à la gestion et à l'efficacité des aires protégées (AP) et d'autres mesures de conservation efficaces par zone (AMCEZ) dans toute la grande région des Caraïbes. Ces outils locaux sont essentiels à la conservation de la biodiversité marine, au maintien des services écosystémiques et au soutien de moyens de subsistance durables. Le sous-programme SPAW y contribue en fournissant une assistance technique, en encourageant l'utilisation de directives régionales et en facilitant la collaboration entre les parties prenantes aux niveaux local, national et régional.
15. Pour l'exercice biennal 2026-2027, les activités porteront en priorité sur la désignation et le renforcement des AP et des AMCEZ, y compris les efforts visant à améliorer l'efficacité des zones existantes, le renforcement des capacités des gestionnaires de sites et des institutions, et le renforcement de la coopération régionale par le biais d'échanges et d'apprentissage par les pairs. Une attention particulière sera accordée au renforcement des activités du Réseau et du forum de gestion

des aires marines protégées des caraïbes (CaMPAM) et du réseau des AP inscrites au titre du protocole SPAW, qui jouent un rôle essentiel dans la facilitation du partage des connaissances, de la formation et du soutien technique dans toute la région. Les efforts soutiendront également la mise à jour des directives régionales, la mise en œuvre de projets de planification et de restauration sur site, et un engagement accru avec les réseaux mondiaux d'AP afin d'assurer la participation active des Caraïbes aux dialogues et plateformes internationaux sur la biodiversité.

2.2.1. Objectifs stratégiques, cibles, principales activités et livrables attendus

Objectifs stratégiques :				
1. Soutenir les gouvernements dans la création d'aires marines et côtières protégées (AP) et d'autres mesures de conservation efficaces (AMCEZ), et renforcer celles existantes dans la Région des Caraïbes (GRC), notamment en améliorant la communication et la coopération entre les sites de la région.				
2. Aider les gouvernements et les autres groupes concernés à développer et à renforcer les capacités humaines afin d'améliorer l'efficacité des AP et des AMCEZ, tant sur les sites locaux qu'au niveau national.				
3. Soutenir la mise en œuvre des lignes directrices pour l'établissement, la planification, la gestion et l'inscription des AP élaborées dans le cadre du Protocole SPAW.				
4. Favoriser la collaboration et l'échange de connaissances entre les réseaux d'aires protégées aux niveaux caribéen et mondial.				
Cibles pour 2026-2027:				
1. Faciliter la création ou l'expansion d'au moins deux aires marines et côtières protégées (AP) et/ou d'autres mesures de conservation efficaces (AMCEZ), et soutenir le renforcement des capacités et la coopération entre au moins cinq sites existants dans la région des Caraïbes au sens large d'ici 2027.				
2. Réaliser au moins deux activités régionales de formation ou de renforcement des capacités pour les praticiens de l'AP/AMCEZ dans la région des Caraïbes au sens large d'ici 2027.				
3. Le cas échéant et sur demande, soutenir le processus de nomination d'au moins deux nouvelles AP en vue de leur inclusion dans le Protocole SPAW, en fournissant une assistance technique aux autorités nationales tout au long du processus d'ici à 2027.				
4. Faciliter au moins deux initiatives conjointes ou échanges entre les réseaux d'AP des Caraïbes et mondiaux d'ici 2027 afin de promouvoir le partage des connaissances, la coordination et la visibilité des AP dans la région des Caraïbes.				
Activités principales	Projet(s)	Pilote	Partenaires	Produits attendus
Soutenir l'opérationnalisation du Réseau des gestionnaires d'aires protégées inscrit sur la liste SPAW, y compris des échanges, des formations et une collaboration entre pairs.	Sous réserve de la disponibilité des fonds	SPAW-RAC	NatureXpairs, réseau d'aires protégées SPAW, partenaires régionaux	a) Au moins un programme d'accompagnement mis en œuvre, deux webinaires régionaux et une visite d'échange organisée pour les gestionnaires d'aires protégées.
				b) Méthodologie d'adaptation testée au moins dans deux sites pilotes inscrits sur la liste SPAW, et plans de gestion de l'érosion côtière spécifique à chaque site élaborés.
				c) Déploiement du programme éducatif d'aires protégées et lancement de l'appel à micro-projets.
				d) Participation à la dynamique des réseaux suprarégionaux d'aires protégées .
				e) Elaboration d'un projet de feuille de route pour l'après-2030 et proposition d'un modèle économique préliminaire pour la viabilité à long terme du réseau.
Renforcer les capacités en matière de gestion des AMP par le biais du programme de formation des formateurs (Fdf) de CaMPAM.	GEF PROCARIBE+ / Sous réserve de la disponibilité des fonds	Secrétariat de la Convention de Carthagène	UNOPS, Reef Check République dominicaine, SPAW-RAC	a) Mise à jour et numérisation du programme de cours CaMPAM ToT.
				b) Au moins cinq activités de suivi issues de la 14e édition de la FF d réseau CaMPAM mises en œuvre dans les pays anglophones.
				c) Organisation de la 15e édition de la FF de CaMPAM pour les pays hispanophones, avec la participation d'au moins huit pays et de 20 praticiens des AMP.
				d) Au moins cinq activités de suivi de la 15e édition de la FF de CaMPAM mises en œuvre dans les pays hispanophones.
Soutenir la création et le renforcement des		Secrétariat de la Convention de	UNOPS, CARDIQUE, CARSUCRE	a) Création de deux nouvelles AMP en Colombie.
			UNOPS, INVEMAR, Parcs nationaux de Colombie	b) Renforcement d'une AMP existante en Colombie.

AP et des AMCEZ, en collaboration avec les partenaires nationaux et locaux.	GEF PROCARIBE+	Carthagène	UNOPS, MENR	c) Renforcement d'un sanctuaire marin existant en République dominicaine.
		Centre National de Aires protégées de Cuba	UNOPS, Carta-Secrétariat de la Convention gena	d) Mise en place de zones pilotes de fermeture ou de restauration de la pêche (AMCEZ) en République dominicaine.
	Sous réserve de la disponibilité des fonds	SPAW-RAC	Secrétariat de la Convention de Carthagène, Parties contractantes	a) Soutien à l'inscription des AP nouvellement créés et existants devraient sur la liste des AP du SPAW, selon les besoins et à la demande des Parties contractantes.
Renforcer la surveillance environnementale et la gestion des récifs coralliens au sein des AMP grâce à des indicateurs standardisés, des systèmes d'alerte précoce et des plateformes de partage de données.	GdM du FEM LME	Secrétariat de la Convention de Carthagène	Autorités nationales (Mexique, États-Unis), SPAW-RAC, UNOPS, CONABIO, Kalanbio	a) Amélioration des mécanismes de coordination entre les AMP nationales et les réseaux d'AMP au Mexique et aux États-Unis.
			UNOPS, CONABIO	b) Intégration des données de surveillance des AMP dans le SIMAR, le cas échéant.
Soutenir la mise en œuvre nationale du Protocole SPAW (planification et gestion des aires protégées au niveau local).	Programme de petites subventions SPAW - Sous réserve de la disponibilité des fonds	SPAW-RAC	Secrétariat de la Convention de Carthagène, Consortium SPAW	a) Au moins une nouvelle source de financement obtenue pour soutenir et développer le programme des petites subventions soutenant les sites inscrits sur la liste SPAW.
			ONG locales, organisations communautaires	b) Soutenir la mise en œuvre d'au moins trois projets sur site pour mettre à jour ou mettre en œuvre des plans de gestion dans les AP inscrites sur la liste SPAW.
			ONG locales, organisations communautaires	c) Compiler et publier un rapport sur les enseignements tirés et les meilleures pratiques des projets financés.
Renforcer les synergies et les initiatives conjointes avec d'autres réseaux d'aires protégées des Caraïbes et du monde entier afin de promouvoir des outils communs, des meilleures pratiques et des actions coordonnées.	Sous réserve de la disponibilité des fonds	Secrétariat de la Convention de Carthagène	SPAW-RAC, CaM-PAM, SPAW-listed MPANetwork, MPACConnect, MARFund, RedParques, DCNA, Durable Grenadines, NAMPAM	a) Facilitation des activités conjointes et de l'échange de connaissances entre les réseaux régionaux d'AP.
			SPAW-RAC	b) Collaboration avec le réseau mondial des réseaux d'AMP formalisée par un plan de travail conjoint.
			SPAW-RAC, DEPUTE Connecter, MARFund, NAMPAM, Red-Parques, Réseau mondial d'AMP	c) Représentation des Caraïbes assurée dans au moins deux événements ou plateformes internationaux consacrés à la biodiversité.
Promouvoir des pratiques de tourisme durable pour renforcer la gestion des AP, soutenir la conservation de la biodiversité et encourager l'utilisation durable des écosystèmes côtiers et marins dans la région des Caraïbes.	Sous réserve de la disponibilité des fonds	Programme de tourisme durable One Planet du PNUE	Secrétariat de la Convention de Carthagène, SPAW-RAC, SPAW Consortium	a) Initier les discussions initiales et des efforts de coordination en vue d'élaborer des normes régionales volontaires sur le tourisme durable pour la grande région des Caraïbes.
		Fondation Reef-World et Secrétariat de la Convention de Carthagène	SPAW-RAC, gestionnaires des AP	a) Adoption du Code de conduite Green Fins dans au moins deux AP supplémentaires.
				b) Deux sessions régionales de formation sur les normes Green Fins à l'intention des opérateurs touristiques et des praticiens de l'AP.
				c) Production de supports de communication liant les pratiques de Green Fins aux obligations de biodiversité du SPAW.

Renforcer les initiatives relatives aux AMP et aux AMCEZ, y compris les zones transfrontalières dans la région du Corridor biologique des Caraïbes (CBC).	Sous réserve de la disponibilité des fonds	CBC	Secrétariat de la Convention de Carthagène, Corridor biologique des Caraïbes, SPAW-RAC, Agences nationales de Cuba, de la République dominicaine, d'Haïti et de la Jamaïque	a) Soutien technique et informatif fournis à la CBC pour faire progresser les initiatives relatives à l'établissement, à la gestion et au renforcement des AMP et des AMCEZ, y compris les zones transfrontalières, en fournissant des informations pertinentes sur le Protocole SPAW, en facilitant l'échange de bonnes pratiques et en soutenant la coordination entre les Parties contractantes et les partenaires.
			SPAW-RAC, MPA Connect, MARFund, NAMPAM, Red-Parques, Réseau mondial des AMP	c) Représentation des Caraïbes assurée dans au moins deux événements ou plateformes internationaux sur la biodiversité.

2.2.2. **Budget proposé (indicatif)**

Activité	Budget 2026			Budget 2027		
	FCT	Autres contributions	Coût total	FCT	Autres contributions	Coût total
Soutenir l'opérationnalisation du Réseau des gestionnaires d'aires protégées inscrit sur la liste SPAW, y compris des échanges, des formations et une collaboration entre pairs.	-	-	103,400.00	-	-	-
Renforcer les capacités en matière de gestion des AMP par le biais du programme de formation des formateurs (Fdf) de CaMPAM.	-	55,330.001	55,330.00	-	-	-
Soutenir la création et le renforcement des AP et des AMCEZ, en collaboration avec les partenaires nationaux et locaux	-	250,018.501	250,018.50	-	45,333.341	45,333.34
Renforcer la surveillance environnementale et la gestion des récifs coralliens au sein des AMP grâce à des indicateurs standardisés, des systèmes d'alerte précoce et des plateformes de partage de données.	-	65,000.002	65,000.00	-	-	-
Soutenir la mise en œuvre nationale du Protocole SPAW (planification et gestion des AMP au niveau local).	-	40,000.003	40,000.00	-	-	-
Renforcer les synergies et les initiatives conjointes avec d'autres réseaux d'AP des Caraïbes et du monde entier afin de promouvoir des outils partagés, des meilleures pratiques et des actions coordonnées.	-	-	-	-	-	-
Promouvoir des pratiques de tourisme durable pour renforcer la gestion des AP, soutenir la conservation de la biodiversité et encourager l'utilisation durable des écosystèmes côtiers et marins dans la région des Caraïbes.	-	-	-	-	-	-
Renforcer les initiatives relatives aux AMP et aux AMCEZ, y compris les zones transfrontalières dans la région du Corridor biologique des Caraïbes (CBC).	-	-	-	-	-	-
TOTAL (USD)	-	410,348.50	513,748.50	-	45,333.34	45,333.34

¹ Y compris les fonds du projet PROCARIBE+

² Comprend les fonds du projet GoM LME

³ Comprend le financement du SPAW-RAC

2.3. Conservation des espèces menacées et en voie de disparition

16. La conservation des espèces menacées et en voie de disparition est un élément central du Protocole SPAW, qui aide les Parties contractantes à renforcer leurs efforts nationaux et régionaux pour protéger les espèces en danger. Ce domaine thématique se concentre sur l'amélioration de la sensibilisation, de la coordination et du soutien technique pour la conservation et la gestion des espèces menacées, en voie de disparition et migratrices, y compris celles d'importance écologique

et économique. Il promeut également l'élaboration et la mise en œuvre de plans de rétablissement, de lignes directrices de gestion et de mesures de conservation fondées sur les dispositions du protocole SPAW et les priorités régionales.

17. Au cours de l'exercice biennal 2026-2027, le sous-programme SPAW donnera la priorité aux actions qui s'appuient sur les réseaux et partenariats existants en matière de conservation des espèces, soutiennent la mise en œuvre sur le terrain et améliorent l'accès à l'information et aux outils. L'accent sera mis en particulier sur le renforcement de la coopération en faveur de la mégafaune marine, notamment les cétacés, les tortues marines et les lamantins, ainsi que sur la promotion des campagnes de sensibilisation. Le programme continuera également d'aider les Parties contractantes à aligner leur législation nationale et leurs plans de gestion des espèces sur les dispositions du protocole SPAW et les cadres régionaux plus larges.

2.3.1. Objectifs stratégiques, cibles, principales activités et livrables attendus

Objectifs stratégiques :				
1. Promouvoir la sensibilisation et l'action régionales sur les priorités liées à la gestion des espèces menacées, en voie de disparition et migratrices, afin d'améliorer les efforts de protection nationaux et régionaux.				
2. Aider les Parties contractantes à mettre en œuvre les mesures prioritaires identifiées dans les plans de rétablissement et de gestion des espèces existants, ainsi que les recommandations élaborées dans le cadre du Protocole SPAW.				
3. Promouvoir et soutenir les Parties contractantes dans l'élaboration et la mise en œuvre de directives de conservation et de gestion des espèces dans le cadre du Protocole SPAW.				
4. Soutenir les Parties contractantes à élaborer, le cas échéant, des plans et des programmes de gestion efficaces pour les espèces prioritaires d'intérêt régional, y compris les espèces d'importance économique.				
Cibles pour 2026-2027:				
1. Mettre en œuvre au moins trois initiatives régionales de sensibilisation (par exemple : campagnes de communication, webinaires, supports pédagogiques) axées sur la conservation des espèces menacées, en voie de disparition et migratrices d'ici 2027.				
2. Soutenir au moins deux Parties contractantes dans la mise en œuvre des actions prioritaires identifiées dans les plans nationaux ou régionaux de rétablissement et de gestion des espèces alignés sur les dispositions du Protocole SPAW d'ici 2027.				
3. Finaliser et valider une ligne directrice régionale actualisée ou nouvelle pour la conservation et la gestion des espèces dans le cadre du Protocole SPAW, et fournir un soutien technique pour son application dans au moins deux pays d'ici 2027.				
4. Soutenir l'élaboration ou la mise à jour d'au moins deux plans de gestion des espèces prioritaires d'intérêt régional, y compris celles d'importance économique, avec l'approbation des autorités nationales d'ici 2027.				
Activités principales	Projet(s)	Pilote	Partenaires	Produits attendus
Soutenir la conservation de la mégafaune marine (par exemple : requin-baleine, raie manta, requin-marteau, poisson-scie, oiseaux marins).	CAMAC	SPAW-RAC	OFB-Agoa, WWF, ONG locale, Convention de Carthagène	a) Maintien et renforcement du réseau régional d'échouage des mammifères marins grâce à la création d'une liste de points focaux et d'outils de partage de données.
			COPACO, CRFM, Oiseaux Caraïbes, Widecast, OFB, Agoa, WWF, Cari'mam Network	b) Évaluation socio-économique et environnementale des interactions entre la pêche et la mégafaune marine, élaborée en collaboration avec au moins deux organisations de pêche.
		WIDECAST	SPAW-RAC	c) WIDECAST soutient la mise en œuvre des recommandations pertinentes identifiées comme hautement prioritaires dans le document UNEP(DEPI)/CAR WG.43/INF.24.
Soutenir la mise en œuvre nationale du Protocole SPAW (activités de surveillance et de conservation des espèces).	Programme de petites subventions SPAW - Sous réserve de la disponibilité des fonds	SPAW-RAC	Secrétariat de la Convention de Carthagène, consortium SPAW	a) Au moins une nouvelle source de financement obtenue pour maintenir et développer le programme des petites subventions SPAW qui soutient les espèces inscrites sur la liste SPAW.
			Partenaires nationaux/locaux (société civile, ONG)	b) Mise en œuvre d'au moins trois projets sur site pour soutenir les initiatives locales de surveillance et de conservation des espèces.
				c) Compiler et publier un rapport sur les enseignements tirés et les meilleures pratiques des projets financés.

Communication et information sur les espèces inscrites aux annexes du protocole SPAW.	CAMAC	SPAW-RAC	Membres de CARIMAM	a) Communication active maintenue à travers le réseau CARIMAM en partageant au moins 2 mises à jour ou documents pertinents par an via WhatsApp et en favorisant l'échange informel de connaissances entre les membres.
	Sous réserve de la disponibilité des fonds		Secrétariat de la Convention de Carthagène	b) Au moins 12 publications ou mises à jour relatives aux espèces publiées par an sur les sites Web et les médias sociaux du Secrétariat de la Convention de Carthagène et du SPAW-RAC, y compris des mises à jour, des articles, des cartes et des données (par exemple, modèles de répartition des espèces, couloirs migratoires).
Promouvoir la collaboration régionale pour la protection des populations de lamantins.	Sous réserve de la disponibilité des fonds	Clearwater Marine Aquarium	Secrétariat de la Convention de Carthagène, SPAW-RAC	a) Soutien technique et de coordination fourni pour le développement d'une alliance régionale pour la conservation des lamantins, en participant à des initiatives menées par des partenaires, en facilitant le partage des connaissances et en soutenant l'élaboration d'une vision commune ou d'un plan d'action en fournissant des informations pertinentes pour le Protocole SPAW.
Renforcement des initiatives de conservation de la mégafaune dans la région du Corridor biologique des Caraïbes (CBC).	CBC Océan 2030	CBC	Secrétariat de la Convention de Carthagène, Corridor biologique des Caraïbes, SPAW-RAC, Agences nationales de Cuba, de la République dominicaine, d'Haïti et de la Jamaïque	a) Soutien technique et informatif fournis au CBC pour l'élaboration d'initiatives régionales sur la conservation de la mégafaune (par exemple, mammifères marins, tortues marines, espèces de grands pélagiques) dans sa région d'action, en fournissant des informations pertinentes sur le Protocole SPAW, en facilitant la coordination avec les Parties contractantes et en soutenant les mécanismes de partage des connaissances et les activités conjointes de sensibilisation.

2.3.2. Budget proposé (indicatif)

Activité	Budget 2026			Budget 2027		
	FCT	Autres contributions	Coût total	FCT	Autres contributions	Coût total
Soutenir la conservation de la mégafaune marine (p. ex. requin-baleine, raie manta, requin-marteau, poisson-scie, oiseaux marins)	-	260,260.001	260,260.00	-	202,441.801	202,441.80
Soutenir la mise en œuvre nationale du Protocole SPAW (activités de surveillance et de conservation des espèces).	-	-	-	-	-	-
Communication et information sur les espèces inscrites aux annexes du Protocole SPAW.	-	-	-	-	-	-
Promouvoir la collaboration régionale pour la protection des populations de lamantins.	-	-	-	-	-	-
Renforcement des initiatives de conservation de la mégafaune dans la région du Corridor biologique des Caraïbes (CBC).						
TOTAL (USD)	-	260,260.00	260,260.00	-	202,441.80	202,441.80

¹ Comprend les fonds du projet CAMAC

2.4. Conservation, restauration et utilisation durable des écosystèmes côtiers et marins

18. La conservation, la restauration et l'utilisation durable des écosystèmes côtiers et marins répondent au besoin urgent de protéger et de restaurer des écosystèmes clés tels que les récifs coralliens, les mangroves et les herbiers marins, qui fournissent des services essentiels pour la biodiversité, la résilience des écosystèmes et le bien-être humain. Ce domaine thématique promeut la gestion écosystémique et les solutions fondées sur la nature en tant qu'approches directrices pour assurer la santé et la productivité à long terme des habitats côtiers et marins dans la région des Caraïbes. Le sous-programme SPAW est essentiel pour soutenir les actions de conservation et de restauration, faciliter les systèmes de surveillance régionaux et promouvoir l'échange de connaissances afin d'éclairer l'élaboration de politiques et de mesures de gestion efficaces.
19. Au cours de l'exercice biennal 2026-2027, un accent sera mis en particulier sur le renforcement des plateformes régionales telles que le GCRMN-Caraïbes, l'expansion des efforts de restauration à moyenne et petite échelle et l'amélioration de la collaboration en matière d'évaluation de la vulnérabilité. Ces actions seront alignées, le cas échéant, sur les engagements nationaux et régionaux en matière de durabilité, y compris les cadres directeurs tels que les stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité (SPANB) et autres qui contribuent à la mise en œuvre du Protocole SPAW au niveau national. Les mesures seront également axées sur la lutte contre les menaces émergentes telles que les afflux de sargasses en favorisant la coordination régionale, en soutenant les études sur le terrain et en intégrant les considérations relatives à la biodiversité dans les plans d'action. Le sous-programme continuera de collaborer avec les partenaires à tous les niveaux afin de mobiliser des ressources, partager les connaissances et promouvoir des approches intégrées et fondées sur la science pour la gestion des écosystèmes côtiers et marins.

2.4.1. Objectifs stratégiques, cibles, principales activités et livrables attendus

Objectifs stratégiques :				
1. Promouvoir la conservation, la restauration et la gestion durable des récifs coralliens, des mangroves, des herbiers marins et des écosystèmes côtiers et marins associés par le biais d'approches écosystémiques et de solutions fondées sur la nature, et leur intégration, le cas échéant, dans les engagements nationaux et régionaux en tant que base de la durabilité et de la résilience.				
2. Renforcer les plateformes régionales de surveillance et de partage des données telles que le GCRMN et le SIMAR pour soutenir la prise de décision fondée sur la science et la gestion adaptative des écosystèmes.				
3. Sensibiliser et favoriser la coopération régionale sur la valeur des écosystèmes marins et les impacts des menaces telles que les sargasses afin d'éclairer la planification et les actions en faveur de la biodiversité.				
4. Promouvoir et soutenir les efforts de restauration des écosystèmes dans les récifs coralliens, les mangroves, les herbiers marins et d'autres habitats côtiers et marins, en favorisant, le cas échéant, la collaboration régionale, le partage des connaissances et l'alignement sur les engagements mondiaux.				
Cibles pour 2026-2027:				
1. Soutenir la mise en œuvre d'au moins quatre projets pilotes basés sur les écosystèmes ou la nature pour la restauration ou la gestion durable des récifs coralliens, des mangroves ou des herbiers marins dans la région des Caraïbes au sens large d'ici 2027, sur la base d'engagements nationaux et régionaux, le cas échéant.				
2. Améliorer la fonctionnalité et le contenu d'au moins deux plateformes régionales (par exemple, GCRMN-Caraïbes, SIMAR), qui contribuent directement à la surveillance des écosystèmes et à l'établissement de rapports nationaux au titre de la Convention de Carthage, en intégrant des ensembles de données actualisés, en publiant un rapport d'étape régional et en élargissant la participation d'au moins cinq autres institutions nationales d'ici 2027.				
3. Mettre en œuvre au moins deux initiatives de sensibilisation ou de coopération (p. ex., webinaires, notes d'orientation, dialogues avec les parties prenantes) sur la valeur des écosystèmes marins et les impacts des afflux de sargasses d'ici 2027.				
4. Faciliter au moins deux initiatives régionales ou nationales de restauration des écosystèmes soutenues ou coordonnées dans le cadre du SPAW, y compris des activités d'échange de connaissances, de l'assistance technique ou des partenariats pour améliorer les résultats de la restauration des écosystèmes marins et côtiers prioritaires, d'ici 2027.				
Activités principales	Projet(s)	Pilote	Partenaires	Produits attendus
Continuer à coprésider le GCRMN Caraïbe et soutenir la conservation des récifs coralliens.	FEM GoMLME	SPAW-RAC	Secrétariat de la Convention de Carthage, ICRI, GCRMN Global, Experts et institutions nationales du GCRMN	a) Au moins cinq produits sur la thématique des données produites sur les récifs coralliens ou de notes d'orientation partagés via le GCRMN. b) Finalisation et promotion du rapport du GCRMN-Caraïbes 2025 sur la situation des récifs coralliens.
		Secrétariat de la	SPAW-RAC, UNOPS, Kalanbio, CONABIO,	c) Contribution de la Caraïbes soumise au rapport mondial du GCRMN et participation à au moins un atelier de révision. d) Renforcement des réseaux nationaux et régionaux d'évaluation, de surveillance et de restauration des récifs coralliens, y compris ceux affectés par les coraux blanchiment et/ou le SCLTD dans au moins deux pays.

		Convention de Carthagène	NOAA, CNAP	e) Améliorer la visibilité et la communication au niveau politique des résultats de la surveillance des récifs dans les Caraïbes, y compris la diffusion par le biais de plateformes telles que SIMAR.
Améliorer la compréhension et la sensibilisation aux impacts écologiques et à la valeur des sargasses, en promouvant les bonnes pratiques de gestion et en tenant compte de la conservation de la biodiversité dans la mise en œuvre d'un plan d'action régional pour les sargasses.	Sous réserve de la disponibilité des fonds	SPAW-RAC	Secrétariat de la Convention de Carthagène, Région Guadeloupe, OEKO, AEC, groupe de travail sargasses, RAC-IMA, RAC-CIMAB, OEWG-LBS, Convention d'Abidjan	a) Mise en œuvre d'au moins trois mesures du plan d'action de la Convention de Carthagène sur les invasions de sargasses, avec le soutien du groupe de travail sur les sargasses de la Convention de Carthagène.
	SARGCOOP II-	SPAW-RAC	Réseau d'AP listées SPAW, Université de Antilles Géo blue planet	a) Au moins une étude de terrain menée et publication des résultats sur les impacts des sargasses sur la biodiversité dans les AP listées SPAW d'ici 2027. b) Développement ou intégration d'au moins un outil de prévision de la vulnérabilité des écosystèmes dans les systèmes de données régionaux.
Améliorer la conservation des récifs coralliens et la résilience des récifs coralliens des AMP dans la zone du projet GOM-LME.	GoM, FEM LME	Secrétariat de la Convention de Carthagène	SPAW-RAC, UNOPS, Kalanbio, CONABIO, NOAA, CNAP	a) Un ensemble d'au moins quatre indicateurs communs des récifs coralliens pour les AMP dans la zone du projet GOM-LME publié. b) Elaboration d'au moins un protocole d'alerte précoce pour le blanchissement des coraux ou les maladies des coraux, élaboré en coordination avec les partenaires nationaux du Projet GoM-LME du FEM. c) Au moins deux exercices d'intégration de données réalisés au sein de SIMAR.
Promouvoir la coopération régionale et l'échange de connaissances sur les efforts de restauration des écosystèmes axés sur les récifs coralliens, les mangroves et les herbiers marins	Sous réserve de la disponibilité des fonds	Secrétariat de la Convention de Carthagène	SPAW-RAC, LBS RACs, Organismes régionaux de la pêche (par exemple, CRFM, OSPESCA), ICRI, GCRMN-Caraïbes, Vaisseau amiral de la restauration de Sainte-Lucie, projets régionaux	a) Organisation d'au moins un échange régional ou un webinaire pour présenter les lignes directrices pour la restauration et les études de cas sur la restauration des coraux, des mangroves et des herbiers marins. b) Elaboration d'au moins une activité ou une proposition conjointe élaborée avec le AMEP ou des organisations de pêche établissant un lien entre la restauration, la réduction de la pollution et la protection des habitats. c) Élaboration et diffusion d'un inventaire ou référentiel des lignes directrices et des protocoles de restauration régionaux et nationaux existants en matière de restauration.
Soutenir la mise en œuvre nationale du Protocole SPAW (conservation, surveillance et restauration des écosystèmes marins et côtiers).	Programme de petites subventions SPAW - Sous réserve de la disponibilité des fonds	SPAW-RAC	Secrétariat de la Convention de Carthagène, Partenaires nationaux/locaux (AP, société civile, ONG)	a) Au moins une nouvelle source de financement obtenue pour maintenir et développer Le programme de petites subventions qui soutient les initiatives locales de conservation et de restauration des écosystèmes. b) Mise en œuvre d'au moins trois projets in situ pour soutenir les initiatives locales de conservation et de restauration des écosystèmes. c) Compiler et publier un rapport sur les enseignements tirés et les meilleures pratiques des projets financés.
	PROCARIBE+		SPAW-RAC, Pew Charitable Trust,	a) Contribution aux efforts nationaux de renforcement des capacités pour une gestion efficace des mangroves et des herbiers marins grâce au soutien d'au moins deux ateliers techniques organisés par des partenaires tels que Pew ou les autorités nationales. b) Promotion des ressources techniques et des échanges entre pairs afin d'améliorer l'évaluation, le suivi et le financement durable des écosystèmes côtiers dans au moins trois pays.

Soutenir l'utilisation durable et la conservation des mangroves, des herbiers marins et d'autres écosystèmes côtiers afin d'améliorer la résilience écologique et les avantages environnementaux à long terme.		Secrétariat de la Convention de Carthagène	gouvernements nationaux	c) Faciliter l'échange régional d'expériences et de bonnes pratiques par la participation à au moins une manifestation ou à une initiative de partage des connaissances sur la gestion des écosystèmes côtiers.
	Sous réserve de la disponibilité des fonds			d) Contribution technique à l'élaboration ou à l'amélioration d'au moins deux politiques ou réglementations nationales soutenant l'utilisation durable et la conservation des mangroves, des herbiers marins et des habitats côtiers associés.
Contribuer à l'élaboration et faciliter l'examen par des experts d'une Liste rouge des écosystèmes (RLE) pour les récifs coralliens des Caraïbes.	Fonds de l'UICN	UICN	Secrétariat de la Convention de Carthagène, SPAW-RAC	e) Cartographie des écosystèmes pour l'identification des zones prioritaires de restauration et de conservation, soutenue dans au moins 3 pays.
				a) Contribution apportée à la Liste rouge des écosystèmes des Caraïbes (RLE) pour au moins deux sous-régions en fournissant des contributions techniques et en facilitant l'examen par des experts.
				b) Soutenir l'élaboration d'un rapport technique identifiant les zones de récifs prioritaires et les actions de conservation recommandées via par le partage de données, la participation à l'examen par les pairs et les consultations avec les partenaires.

2.4.2. Budget proposé (indicatif)

Activité	Budget 2026			Budget 2027		
	FCT	Autres contributions	Coût total	FCT	Autres contributions	Coût total
Continuer à coprésider le GCRMN Caraïbes et soutenir la conservation des récifs coralliens.	-	-	-	-	-	-
Améliorer la compréhension et la sensibilisation aux impacts écologiques et à la valeur des sargasses, en promouvant de bonnes pratiques de gestion et en tenant compte de la conservation de la biodiversité dans la mise en œuvre d'un plan d'action régional sur les sargasses.	-	388,568.541	388,568.54	-	489,084.401	489,084.40
Améliorer la conservation des récifs coralliens et la résilience des récifs coralliens des AMP dans la zone du projet GoM-LME.	-	103,192.002	103,192.00	-	-	-
Promouvoir la coopération régionale et l'échange de connaissances sur les efforts de restauration des écosystèmes axés sur les récifs coralliens, les mangroves et les herbiers marins.	-	-	-	-	-	-
Soutenir la mise en œuvre nationale du Protocole SPAW (conservation, surveillance et restauration des écosystèmes marins et côtiers).	-	-	-	-	-	-
Soutenir l'utilisation durable et la conservation des mangroves, des herbiers marins et d'autres écosystèmes côtiers afin d'améliorer la résilience écologique et les avantages environnementaux à long terme.	-	-	-	-	-	-
Contribuer à l'élaboration et faciliter l'examen par des experts d'une Liste rouge des écosystèmes (RLE) pour les récifs coralliens des Caraïbes.	-	-	-	-	-	-
TOTAL (USD)	-	491,760.54	491,760.54	-	489,084.40	489,084.40

¹ Y compris les fonds du projet INTERREG SARGCOOP II de l'UE et de la France

² Comprend les fonds du projet GoM LME

3. CONCLUSION

20. Le plan de travail 2026-2027 du Protocole SPAW définit un cadre global et stratégique pour faire progresser la conservation de la biodiversité marine et côtière dans la grande région des Caraïbes. Il reflète les priorités régionales tout en apportant un soutien à la poursuite de la mise en œuvre nationale du Protocole SPAW. Au travers de ses domaines thématiques et de ses activités, le Plan de travail vise à renforcer la gouvernance, à améliorer la gestion des aires et des espèces protégées, à promouvoir la restauration et l'utilisation durable des écosystèmes, et à favoriser la collaboration et les partenariats entre les différents secteurs et parties prenantes. Ce plan de travail intègre les activités du Secrétariat de la Convention de Carthagène et du SPAW-RAC à l'appui du sous-programme SPAW, ainsi que les contributions d'autres partenaires, projets et initiatives qui font collectivement progresser la mise en œuvre du Protocole.

21. Le succès de la mise en œuvre du plan de travail dépendra de la coopération soutenue entre les Parties contractantes, les partenaires régionaux et l'ensemble des parties prenantes, ainsi que de la mobilisation de ressources adéquates. En travaillant ensemble, en tirant parti des synergies et en s'appuyant sur les initiatives existantes, le protocole SPAW vise à maximiser son impact, sa visibilité et sa contribution au développement durable et à la résilience de la région.

ANNEXE I : APERÇU DES PROJETS SOUTENANT LA MISE EN ŒUVRE DU PROTOCOLE SPAW, DECRIVANT LES RESPONSABILITÉS DU SECRÉTARIAT ET DU SPAW-RAC

Projet	Livrables	Information / Approbation / Adoption	Fonds	Partenaires du projet	Responsable	Chronologie
GEF PROCARIBE+ : Protéger-Renforcer la résilience et soutenir les investissements à l'échelle régionale pour un développement socio-économique bleu durable dans les Caraïbes et les grands écosystèmes marins du plateau nord du Brésil (CLME+ region)	a) Mise à jour et numérisation du programme de cours CaMPAM FdF.	Information (approuvée et adoptée à la COP11 du protocole SPAW)	FEM (par l'intermédiaire du PNUD)	PNUD, UNOPS, SPAW-RAC, Autorités Nationales	Secrétariat de la Convention de Carthagène	2025-2027
	b) Organisation de la 15e édition de la formation des formateurs pour les pays hispanophones et mise en œuvre des activités de suivi de la 14e édition pour les pays anglophones.					
	c) En Colombie : création de deux nouvelles AMP et renforcement d'une AMP existante.					
	d) En République dominicaine : mise en place d'AMCEZ pilotes et renforcement d'un sanctuaire marin existant.					
GEF GoM LME : Mise en œuvre du Programme d'Action Stratégique du Grand Écosystème Marin du Golfe du Mexique	a) Accord sur au moins quatre indicateurs normalisés d pour les récifs coralliens dans les AMP dans la zone du projet GOM-LME.	Information (approuvée et adoptée à la COP11 de la SPAW)	FEM (via le PNUE)	PNUE, UNOPS, SPAW-RAC, Agences Nationales du Mexique, des États-Unis et de Cuba	Secrétariat de la Convention de Carthagène	2024-2026
	b) Elaboration d'au moins un protocole d'alerte précoce en cas de blanchissement des coraux ou de maladies des coraux, en collaboration avec les Partenaires.					
	c) Intégration des données nationales de surveillance des AMP dans SIMAR pour améliorer le partage des données régionales et la prise de décision.					
	d) Contribution technique et fourniture de données pour le rapport sur la situation des récifs coralliens des Caraïbes 2025.					
CAMAC Phase II : Mégafaune marine des Caraïbes et activités anthropiques	a) Maintien et renforcement du réseau régional d'échouage des mammifères marins grâce à la création d'une liste de points focaux et d'outils de partage de données.	Information (approuvée et adoptée à la COP11 de la SPAW)	Interreg Caraïbes de l'UE + divers de la part des partenaires du projet	OFB, SPAWRAC, WWF-NL, WIDECAS, Birds Caribbean, Autre ONG locales	SPAW-RAC	2025-2027
	b) Évaluation socio-économique et environnementale des interactions entre les pêcheries et la mégafaune marine, élaborée en collaboration avec au moins deux organisations de pêche.					
	c) WIDECAS a soutenu la mise en place d'un réseau régional d'intervention en cas d'échouage de tortues marines dans au moins cinq pays.					
	d) Poursuite de la contribution au réseau CARIMAM et soutien à la mise en œuvre du Plan d'action pour les mammifères marins (PAMM) dans la région des Caraïbes.					
SARGCOOP II : Renforcement de la gouvernance régionale et de la coopération environnementale en matière de gestion des sargasses dans la Caraïbe	a) Au moins une étude de terrain menée et publication des résultats sur les impacts des sargasses sur la biodiversité dans les AP inscrites au SPAW d'ici 2027.	Information (approuvée et adoptée à la COP11 de la SPAW)	Interreg Caraïbes de l'UE + divers de la part des partenaires du projet	Conseil régional de Guadeloupe, Université des Antilles, Geo blue Planet, OECO Autres ONG locales	SPAW-RAC	2025-2027
	b) Développement ou intégration d'au moins un outil de prévision de la vulnérabilité des écosystèmes dans les systèmes de données régionaux soutenus.					

Programme régional d'appui aux AMP inscrites au SPAW	a) Organisation d'au moins une visite d'échange, de deux webinaires régionaux et d'un programme de mentorat par les pairs entre les gestionnaires d'AMP listées au protocole SPAW.	Information	Financement recherché	NatureXpairs, Réserves Naturelles de France	SPAW-RAC	2026-2030
	b) Élaboration d'un projet de stratégie pour assurer la viabilité à long terme et le financement du réseau d'AMP inscrit au SPAW au-delà de 2030.					
	c) Mise en œuvre de la planification de l'adaptation des écosystèmes dans au moins deux AMP pilotes inscrites à la SPAW, y compris l'élaboration de plans de gestion des risques d'érosion côtière spécifiques au site.					
Programme de petites subventions SPAW	a) Lancement d'un appel à propositions et sélection d'au moins quatre projets portés par la société civile axés sur la conservation de la biodiversité d'ici 2027.	Information	Financement recherché	ONG locales, autorités nationales	SPAW-RAC	2026-2027
	b) Mise en œuvre d'activités de restauration des écosystèmes et de conservation des espèces dans les AP listées au protocole SPAW.					
	c) Compilation et publication d'un rapport régional sur les meilleures pratiques et les enseignements tirés, basé sur les résultats des projets financés.					
Croissance bleue par la restauration verte : renforcement des capacités sur les écosystèmes d'herbiers marins dans le cadre de la Convention sur les mers régionales de Carthage	a) Un nouveau document décrivant les normes et orientations régionales pour la restauration des herbiers marins, identifiant les services écosystémiques et les avantages pour les économies bleues et les moyens de subsistance locaux.	Information	UK ODA	Secrétariat de la Convention de Carthage	JNCC	2025-2026
	b) Un document de conseil technique sur les outils et indicateurs appropriés pour évaluer l'efficacité des projets de restauration des herbiers marins.					
	c) Une étude de cas axée sur la planification, explorant comment les exigences en matière de restauration des herbiers marins peuvent être intégrées dans la prise de décision pour les activités de développement.					
	d) Deux ateliers techniques – l'un en Jamaïque (en anglais) et l'autre en République dominicaine (en espagnol) – pour discuter des orientations.					

ANNEXE II. BUDGET DU SOUS-PROGRAMME SPAW POUR L'EXERCICE BIENNAL 2026-2027

Domaines thématiques	Budget 2026			Budget 2027			Total
	FCT	Autres contributions	Coût total	FCT	Autres contributions	Coût total	
Coordination du programme et partenariat stratégique	250,860.00	456,500.00	707,360.00	330,516.00	524,300.00	854,816.00	1,562,176.01
Renforcement des aires marines protégées dans la GRC	-	410,348.50	410,348.50	-	45,333.34	45,333.34	455,681.84
Conservation des espèces menacées et en voie de disparition	-	260,260.00	260,260.00	-	202,441.80	202,441.80	462,701.80
Conservation, restauration et utilisation durable des écosystèmes côtiers et marins	-	491,760.54	491,760.54	-	489,084.40	489,084.40	980,844.94
TOTAL (USD)	250,860.00	1,618,869.05	1,869,729.05	330,516.00	1,261,159.54	1,591,675.54	3,461,404.59

ANNEXE III : LISTE DES ACTIVITÉS NON FINANÇÉES

Domaine thématique	Activité proposée	Livrables	Budget estimé
Coordination des programmes et partenariats stratégiques	Promouvoir la ratification du Protocole SPAW par les Parties non contractantes.	Présentation du Protocole SPAW dans au moins trois forums régionaux ou internationaux.	15,000.00
		Elaborer un kit de sensibilisation visant à promouvoir la ratification a été élaboré, comprenant des directives techniques et des documents de communication, et distribué aux neuf Parties non contractantes.	5,000.00
	Poursuivre la mise en œuvre du Protocole SPAW et l'élaboration de son sous-programme régional d'appui.	Élaboration d'au moins quatre produits de sensibilisation (p. ex. fiches d'information, courtes vidéos) par an à l'intention des décideurs et de la société civile.	5,000.00
	Aider les Parties contractantes (sur demande) à mettre à jour et à améliorer la mise en œuvre des stratégies et plans d'action régionaux et/ou nationaux en faveur de la biodiversité (SPANB), intégrant la conservation de la biodiversité marine et l'utilisation durable.	Sur demande, soutien apporté à la mise à jour les SPANB dans au moins deux pays.	60,000.00
	Programme de petites subventions SPAW - Sous réserve de la disponibilité des fonds	Au moins un appel à propositions lancé	230,000.00
		Au moins deux séries de suivi technique avec tous les partenaires financés pendant la mise en œuvre ont été effectuées.	20,000.00
	Promouvoir la visibilité et l'intégration des priorités du protocole SPAW dans les principaux cadres de gouvernance régionaux et les organes décisionnels (par exemple, OEKO, CARICOM, ACS, CCAD, LAC, OCM), afin de renforcer l'alignement des politiques le cas échéant, de tirer parti des partenariats techniques et financiers et soutenir la mobilisation de ressources pour la mise en œuvre du Protocole SPAW.	Participation à au moins trois réunions de haut niveau ou techniques d'organisations régionales pour présenter les priorités liées à la SPAW	15,000.00
	Initier le processus de développement potentiel d'un mécanisme de conformité SPAW par le biais de consultations intergouvernementales.	Note conceptuelle sur l'élaboration éventuelle d'un mécanisme de conformité axé sur des dispositions facilitantes, non punitives et coopératives visant à promouvoir la mise en œuvre et la conformité, préparée en vue d'être examinée lors de la réunion SPAW STAC12.	15,000.00
	Entreprendre des examens périodiques de la coopération bilatérale avec les organisations partenaires afin d'assurer l'harmonisation avec le mandat du SPAW et de renforcer les synergies qui soutiennent directement la mise en œuvre du protocole aux niveaux national et régional	Au moins une activité conjointe avec le CRFM et le projet BE-CLME+ pour faire progresser la planification de l'espace marin et la gestion des AMP.	30,000.00
	Fournir une assistance technique et des conseils aux Parties contractantes pour la mise en œuvre de la Convention de Carthagène et du Protocole SPAW.	Fournir des conseils sur la mise en œuvre nationale des Parties contractantes et du Protocole SPAW via des notes d'information et modèles de documents de Cabinet.	10,000.00
Renforcer la collaboration avec les organisations de la société civile (OSC), notamment en encourageant la poursuite de la collaboration avec le Consortium SPAW.	Au moins deux webinaires conjoints ou échanges techniques avec des OSC sur des thèmes de biodiversité marine ont été organisés.	1,000.00	
	Analyse de la façon dont l'intégration du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal dans les SPANB soutient la mise en œuvre du Protocole SPAW pour les pays qui sont parties à la fois à la Convention sur la diversité biologique et au Protocole SPAW, avec présentation des résultats au STAC12 et à la COP14.	1,000.00	
	Étude documentaire sur l'évaluation des facteurs et des implications économiques des changements écosystémiques dans les Caraïbes, avec présentation des résultats au STAC12 et à la COP14.	1,000.00	

Renforcement des aires protégées dans le GRC	Soutenir l'opérationnalisation du Réseau des gestionnaires d'aires protégées listées SPAW, y compris des échanges, des formations et une collaboration entre pairs.	Au moins un programme de compagnonnage a été mis en œuvre, deux webinaires régionaux ont été organisés et une visite d'échange a été organisée pour les gestionnaires d'aires protégées.	190,000.00
		La méthodologie d'adaptation a été testée au moins dans deux sites pilotes listés SPAW, et des plans de gestion de l'érosion côtière spécifiques au site ont été élaborés.	150,000.00
		Déploiement du programme éducatif des aires protégées et lancement de l'appel à micro-projets.	100,000.00
		Participation à la dynamique des réseaux suprarégionaux d'aires protégées assurée.	20,000.00
		Elaboration d'une feuille de route pour l'après-2030 et proposition d'un modèle économique préliminaire pour la viabilité à long terme du réseau.	50,000.00
	Renforcer les capacités en matière de gestion des AMP par le biais du programme de formation des formateurs (Fdf) de CaMPAM.	La 15e édition de la FF du CaMPAM pour les pays hispanophones a été réalisée, avec la participation d'au moins huit pays et de 20 praticiens de l'AP.	80,000.00
		Au moins cinq activités de suivi de la 15e édition de la FF du CaMPAM ont été mises en œuvre dans les pays hispanophones.	50,000.00
	Soutenir la mise en place et le renforcement des AP et des AMCEZ, en collaboration avec les partenaires nationaux et locaux.	Soutien aux AP nouvellement créées et existantes pour qu'elles soient incluses dans la liste des AMP SPAW, le cas échéant et à la demande des Parties contractantes	15,000.00
	Renforcer les synergies et les initiatives conjointes avec d'autres réseaux d'AP des Caraïbes et du monde entier afin de promouvoir des outils partagés, des meilleures pratiques et des actions coordonnées.	Facilitation des activités conjointes et de l'échange de connaissances entre les réseaux régionaux d'AP.	20,000.00
		Collaboration avec le réseau mondial des réseaux d'AMP formalisée par un plan de travail conjoint.	5,000.00
		Représentation des Caraïbes dans au moins deux événements ou plateformes internationaux sur la biodiversité.	10,000.00
	Promouvoir des pratiques de tourisme durable pour renforcer la gestion des AP, soutenir la conservation de la biodiversité et encourager l'utilisation durable des écosystèmes côtiers et marins dans la région des Caraïbes.	Début des discussions et des efforts de coordination en vue de l'élaboration de normes régionales volontaires sur le tourisme durable pour la région des Caraïbes.	10,000.00
		Promotion de l'adoption du Code de conduite Green Fins dans au moins deux AP supplémentaires.	10,000.00
		Deux sessions régionales de formation sur les normes Green Fins organisées à l'intention des opérateurs touristiques et des praticiens de l'AP.	20,000.00
		Production de supports de communication liant les pratiques de Green Fins aux obligations en matière de biodiversité du SPAW.	5,000.00
Conservation des espèces menacées et en voie de disparition	Promouvoir la collaboration régionale pour la protection des populations de lamantins.	Soutien technique et de coordination fournis pour le développement d'une alliance régionale de conservation des lamantins, en participant à des initiatives menées par des partenaires, en facilitant le partage des connaissances et en soutenant l'élaboration d'une vision conjointe ou d'un plan d'action en fournissant des informations pertinentes pour le Protocole SPAW.	50,000.00
Conservation, restauration et utilisation durable des	Soutenir l'utilisation durable et la conservation des mangroves, des herbiers marins et d'autres écosystèmes côtiers afin d'améliorer la résilience écologique et les avantages environnementaux à long terme.	Contribution technique à l'élaboration ou à l'amélioration d'au moins deux politiques ou réglementations nationales soutenant l'utilisation durable et la conservation des mangroves, des herbiers marins et des habitats côtiers associés.	5,000.00
		Cartographie des écosystèmes pour l'identification des zones prioritaires de restauration et de conservation, soutenue dans au moins 3 pays.	20,000.00

écosystèmes côtiers et marins	Promouvoir la coopération régionale et l'échange de connaissances sur les efforts de restauration des écosystèmes axés sur les récifs coralliens, les mangroves et les herbiers marins.	a) Au moins un échange régional ou un webinaire organisé pour présenter les directives de restauration et les études de cas sur la restauration des coraux, des mangroves et des herbiers marins.	2,000.00
		b) Au moins une activité ou une proposition conjointe élaborée avec l'AMEP ou des organisations de pêche liant la restauration, la réduction de la pollution et la protection des habitats.	200,000.00
		c) Élaboration et diffusion d'un inventaire ou référentiel des protocoles de restauration régionaux et nationaux existants.	5,000.00
Total			1,425,000.00